Rapport d'orientation 2023

2022 fut une année intense en activités, projets et sollicitations. La mise en ligne du nouveau site internet, qui bénéficie d'un bon référencement, et la communication accrue expliquent en partie ce regain d'attractivité sur l'énergie solaire.

Mais c'est surtout le contexte énergétique qui s'est traduit par la flambée des prix de l'énergie qui a engendré une sur-sollicitation de l'association par les habitants, partenaires et porteurs de projets en Région. L'énergie solaire photovoltaïque est envisagée comme une solution pour amortir le surcoût de la facture de l'électricité.

L'Europe, le gouvernement, la Région, les collectivités locales, sont autant d'acteurs qui ont annoncé des mesures pour encourager le recours à l'énergie solaire, pour structurer la filière, mettre en place un nouveau cadre réglementaire ou des dispositifs de soutien. Les citoyens, quant à eux, cherchent à s'informer et sont de plus en plus nombreux à vouloir ***« passer à l'acte ».***

La convention signée avec la Région Hauts de France, ainsi que celle que nous avons signée avec la Métropole Européenne de Lille constituent une part essentielle de nos ressources financières. Cela nous oblige à répondre, encore plus et mieux aux sollicitations qui sous sont faites, mais aussi de ne plus apporter uniquement une réponse "productiviste" mais bien d'aborder, de manière plus globale, la problématique énergétique en rappelant que la sobriété et l'efficacité sont les plus gros leviers d'économie.

Dans ce contexte, l'association a souhaité relancer la charte de qualité des entreprises de pose pour répondre notamment au besoin de sécurisation des habitants dans le choix de leur prestataire.

Enfin, tout le travail de l'association dans ce contexte, est de promouvoir la recherche d'économies d'énergie pour déterminer le bon dimensionnement des installations solaires qu'elles soient individuelles ou collectives. La demande en forte croissance pour les installations en autoconsommation nous oblige à penser à l'adéquation entre l'importance de la production potentielle et le budget d'investissement à y consacrer.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans la continuité du parcours de l'EFC (Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération), l'association va poursuivre son travail de coopération avec ses partenaires privilégiés que sont la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), Virage Energie, Enercoop et Energethic, à travers le suivi d'un Dispositif Local d'Accompagnement.

Nous pensons aussi chercher à rendre possible l'investissement par des particuliers aux revenus modestes, car l'énergie solaire ne doit pas être réservée à ceux qui ont un potentiel financier conséquent.

Pour couvrir ces besoins grandissants, nous procéderons à l'embauche d'un salarié supplémentaire à mi-temps dès que possible, c'est-à-dire lorsque nous aurons l'assurance de nos ressources prévisionnelles (Région et MEL).